



REPUBLIQUE D'HAÏTI

**MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
ET DE LA POPULATION**No. BM 10-20 1952Port-au-Prince, le 10 NOV. 2020**Note pour la Presse****Forum de Réflexions sur la Résidence Hospitalière en Haïti**

Dans le but de parvenir à une solution consensuelle sur la problématique de la Résidence Hospitalière en Haïti et d'éviter les éternelles discussions et incompréhensions provoquées chaque année par l'organisation de cet évènement, le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP) a l'avantage de porter à la connaissance de toutes celles et de tous ceux que la question intéresse qu'un atelier de réflexions sera organisé sur le sujet à la fin du mois de novembre.

Cette décision se justifie par le fait qu'il s'avère nécessaire d'établir les bases définissant les responsabilités des universités et du Ministère de la Santé Publique et de la Population dans ce processus.

Au cours de ces assises, les parties prenantes devront adopter des mesures pérennes afin de mettre en œuvre les normes nationales aboutissant à une véritable réforme de la Résidence hospitalière en Haïti, ce pour garantir l'amélioration de la qualité des soins à fournir à la population.

Comptant sur le support de tout un chacun pour le plein succès de cette activité, le Ministère de la Santé Publique et de la Population invite toutes les ressources humaines convoquées à ces assises à faire montre d'un esprit cartésien et s'engage de son côté à implémenter les résultats des travaux qui en découleront, en conformité avec les besoins du pays.


Dr Marie Gréta **ROY CLEMENT**
Ministre

